

Les FRANCAS 13 souhaitent que l'accueil des enfants en position de handicap dans les A.C.M⁽¹⁾ soit favorisé et que la loi de février 2005 soit appliquée dans les meilleures conditions possibles.

L'association départementale met en place une politique d'information et de communication en direction de son réseau de partenaires et des animateurs. Ainsi, le 20 septembre 2008 aura lieu une rencontre sur ce thème: Les textes réglementaires : rappel des obligations, Rencontres et échanges avec des professionnels spécialisés, Accompagnement des animateurs pour l'accueil de public handicapé, Les services et institutions complémentaires.

Dans nos stages BAFA⁽²⁾ l'accueil des enfants est abordé. Deux exemples récents peuvent illustrer notre propos : sur 2 stages BAFA différents, durant les vacances d'avril 2008 le thème du handicap a été abordé; sur l'un, un débat sur la CITOYENNETE a été organisé en direction des stagiaires : le handicap y a trouvé naturellement sa place. Sur le second, une directrice de SEGPA est venue présenter aux jeunes stagiaires les différentes structures d'accueil des enfants et des jeunes adultes en situation de handicap afin de les aider à appréhender au mieux la diversité des publics en accueil collectif de mineurs.

L'Association du Centre Aéré de Gréasque accueille depuis de nombreuses années des enfants porteurs de handicap au centre lui-même (A.C.M. sans hébergement) et en centre de vacances (A.C.M.avec hébergement.) Parfois un auxiliaire de vie est nécessaire, parfois il suffit de conforter l'équipe avec un animateur supplémentaire, parfois l'enfant peut être accueilli sans conditions préalables. Dans tous les cas de figure, nous souhaitons que l'enfant participe le plus largement possible aux différents temps de la vie du centre, l'adulte supplémentaire est là pour aider, mais la relation d'aide concerne tous les partenaires du groupe. La notion de rythme de vie doit bien être prise en compte et l'alternance entre les moments d'activités et de repos bien respectée.

Souvent un éducateur spécialisé du C.M.P.P.U⁽³⁾ d'Aix était présent, occupant une fonction technique dans le centre mais pouvant à la demande avoir une fonction éducative.

La phase de préparation nous semble déterminante auprès des animateurs, qui le plus souvent ne sont pas des professionnels. Il est important que l'équipe pédagogique soit en relation avec le centre de soins qui s'occupe de l'enfant, pour pouvoir être conseillée si cela est nécessaire.

L'accueil des parents lorsqu'ils viennent se renseigner, puis confier leur enfant est un moment essentiel comme pour tous les parents, mais l'équipe de direction doit veiller à ce que les formalités d'inscription ne soit pas compliquées.

Le surcoût s'il y en a un, peut être pris en compte par différents organismes : mairies, conseil général, associations...

Tous les enfants ont le droit de passer des vacances agréables avec leurs copains !

Sur notre site internet, www.francas13.fr, une rubrique ressource sera créée d'ici fin mai.

Guy VERGA

⁽¹⁾ ACM : Accueils Collectifs de Mineurs

⁽²⁾ BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

⁽³⁾ CMPPU : Centre Médico-Psycho-Pédagogique Universitaire